

LE MARDI 18 FÉVRIER 1992

(10)

Le Comité spécial chargé de l'examen de la Loi concernant les douanes se réunit à huis clos à 10 h 10, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Clément Couture (président).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, Steve Butland, Clément Couture, Louise Feltham, Girve Fretz, Barry Moore, George Rideout et Joseph Volpe.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Monique Hébert, attachée de recherche.

Conformément à son ordre de renvoi du mercredi 18 septembre 1991, le Comité poursuit l'examen des dispositions et de l'application de la Loi concernant les douanes (Lois révisées du Canada (1985), 2e Supplément, c. 1, article 168) (voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 2 octobre 1991, fascicule n^o 1).

Le Comité reprend l'examen du projet de rapport.

Il est convenu, — Que le projet de rapport soit adopté dans sa forme modifiée comme le rapport du Comité à la Chambre et qu'il soit demandé au président (ou à un autre membre du Comité) de le présenter à la Chambre.

Il est convenu, — Que les transcriptions de toutes les séances à huis clos seront détruites par le greffier du Comité lorsque le rapport du Comité aura été déposé.

Il est convenu, — Que le président soit autorisé à apporter au rapport les changements jugés nécessaires à la rédaction et à la typographie, sans en altérer le fond.

Il est convenu, — Que le rapport soit imprimé dans un format bilingue, tête-bêche, et qu'il ait une couverture distincte.

Il est convenu, — Que le Comité demande une réponse globale au gouvernement, conformément à l'article 109 du Règlement.

À 10 h 42, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte